

la moyenne nationale. Or, le projet de loi aura pour effet de priver le trésor terre-neuvien de 187.7 millions de dollars sur cinq ans. On retrouve à Terre-Neuve des routes non pavées. Le gouvernement fédéral dit donc au gouvernement terre-neuvien qu'à la suite de ces compressions, il devra laisser ces routes non pavées ou faire des sacrifices dans d'autres domaines. Les réseaux d'alimentation en eau nécessaires devront peut-être maintenant attendre, car le gouvernement fédéral juge que la province devrait fournir davantage d'argent. Ainsi, l'argent devra venir du gouvernement terre-neuvien qui se sera forcé de comprimer ses dépenses dans d'autres domaines.

• (1330)

Au fond, le gouvernement dit aux provinces pauvres qu'il va réduire davantage leurs crédits et qu'elles devront, soit augmenter leurs impôts, soit réduire leurs services ou encore faire porter le fardeau financier par un ministère plutôt qu'un autre et abandonner certaines choses qui existent déjà. Le problème que pose cet argument, c'est que dans le cas de Terre-Neuve, la province qui a le moins de marge de manoeuvre financière, on s'aperçoit que c'est également elle qui a le moins de programmes dans lesquels elle pourrait faire des coupes pour pouvoir trouver l'argent nécessaire. En d'autres termes, en vertu du Régime d'assistance publique du Canada, qui porte sur le bien-être social, les garderies et le reste, on peut s'apercevoir qu'une province riche qui a une très grande marge de manoeuvre financière peut financer ces programmes.

On se demande pourquoi il n'y a pas de garderies à Terre-Neuve. C'est la seule province canadienne qui n'a pas conclu d'accord au sujet des garderies. Le gouvernement de Terre-Neuve prétend qu'il n'a pas l'argent nécessaire—50 p. 100—pour lui permettre de signer un accord du genre. Ainsi, les programmes sociaux et les services offerts aux habitants de Terre-Neuve et de toute autre province dépendent de la richesse de leur trésor provincial.

Le projet de loi dont nous sommes saisis frappe surtout les provinces les plus pauvres. Il est vraiment regrettable que le gouvernement fédéral mette en oeuvre cette mesure sans donner la possibilité à ces provinces de faire examiner la question et de faire valoir leurs opinions. Je le répète, je ne peux comprendre que le gouvernement provincial de Terre-Neuve accepte sans mot dire cette mesure. Il y a quelques années à peine, quand les libéraux formaient le gouvernement fédéral, le gouvernement terre-neuvien convoquait des conférences de presse à tout bout de champ. Les députés provinciaux arboraient le brassard noir, transportaient des cercueils, annonçaient des journées de deuil et donnaient congé à tous les Terre-Neuviens. Que font-ils actuellement? Le premier ministre provincial est allé se terrer pour l'été. Il n'a pas dit un traître mot à propos de ce projet de loi. Pourquoi? Parce que les conservateurs sont au pouvoir à Ottawa et qu'il n'est pas de

Accords fiscaux—Loi

mise, pour un conservateur provincial, de s'opposer au ministre des Finances. Le gouvernement terre-neuvien est donc en train de révéler sa vraie nature. Pour jouer le jeu politique, il tait, en ce qui concerne l'enseignement supérieur et les services de santé à Terre-Neuve, les revendications qu'il avait formulées pendant des années sous d'autres gouvernements.

Le président suppléant (M. Charest): Y a-t-il des questions ou des observations? La parole est au député de Laval-des-Rapides (M. Garneau).

M. Garneau: Monsieur le Président, je félicite le député de Gander—Twillingate...

M. Wilson (Etobicoke-Centre): De quoi?

M. Garneau: ... de son excellent discours. Il a fort bien décrit les conséquences qu'aura, dans sa province, la décision du ministre des Finances (M. Wilson), lequel entend éponger le déficit sur le dos des provinces. Je le félicite d'avoir exposé à la Chambre le point de vue des Terre-Neuviens. Il pourrait peut-être nous éclairer davantage sur la diminution des services qui menace les citoyens de sa province.

Le député a mentionné que le plan financier laissait si peu de marge de manoeuvre qu'il sera impossible de hausser les impôts. Est-ce à dire que les Terre-Neuviens verront leurs services diminuer?

M. Baker: Monsieur le Président, le gouvernement de Terre-Neuve ne recourra à aucune des solutions qu'il a proposées dans son Livre vert en janvier dernier. Comme le ministre des Finances a eu la méchanceté de donner suite à ce projet de loi, et comme le gouvernement du Canada a été assez insensible pour l'y autoriser, alors le gouvernement de Terre-Neuve a très clairement fait part de sa réaction. Il a dit qu'il serait forcé d'envisager la privatisation, y compris les primes, le ticket modérateur et la surfacturation. La deuxième solution serait de réduire les dépenses et les services; la troisième, de recourir au financement du déficit par l'emprunt et la quatrième serait d'augmenter les impôts. Il précise cependant dans son Livre vert qu'aucune de ces solutions n'est particulièrement intéressante.

Connaissant le gouvernement de Terre-Neuve qui est au pouvoir depuis quelques années, depuis 1971 ou 1972, si je ne m'abuse, et l'ayant observé au fil des années, voici ce que j'entrevois qu'il fera par suite de cette mesure; il va réaffecter ses dépenses. En d'autres mots, il devra réduire les fonds qu'il consacre normalement aux grands programmes de dépenses en immobilisations et il n'y en a que deux qui fonctionnent en permanence et qui ne sont pas financés par le Trésor fédéral. Ce sont les services d'eau et de tout-à-l'égout et le pavage des routes.